Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/12/2021

NATUROSUD S.A.S. Nutranat rappelle Nutranat RégéPô



- Noms des modèles ou références concernés : **Nutranat Aquarepulp Nutranat LissHydrHâle Nutranat Iodessentielle**
- Marque : **Nutranat**
- **Lot Numéros REG06 / 2022 AQUA01 / 04-2023 LISSIV / 2022 IOD01 / 11-2023 Date de durabilité minimale 30/11/2023**
  GTIN 20176603 Lot Numéros REG06 / 2022 AQUA01 / 04-2023 LISSIV / 2022 IOD01 / 11-2023 Date de durabilité minimale 30/11/2023
- Conditionnements : **Gélules sous blisters en étui carton**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/07/2020 au 23/11/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **www.nutranat.com**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La gélule R présente dans RégéPô, Aquarepulp et LissHydrhâle contient de l'argousier qui fait l'objet d'un rappel car la poudre à été emballée en saches destinées aux cosmétiques utilisant de l'oxyde d'éthylène. Iodessentielle contient cet argousier**
- Risques encourus par le consommateur : **Produits phytosanitaires non autorisés**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 mars 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **0664762282**
- Informations complémentaires publiques : **La gélule R présente dans RégéPô, Aquarepulp et LissHydrhâle contient de l'argousier qui fait l'objet d'un rappel car la poudre à été emballée en saches destinées aux cosmétiques utilisant de l'oxyde d'éthylène. Iodessentielle contient cet argousier**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre